



## DURÉE

5 jours (soit 35 heures)

7h / jour, de 8h30 à 18h

## PRIX

1 800,00 € HT  
pour un non adhérent CFEC

1 200,00 € HT  
pour un adhérent CFEC

Inclus : enseignements, documentation,  
restauration, correction de l'examen de fin  
de stage

## PUBLIC CONCERNÉ

### **Cours théoriques :**

Tous les experts construction qui veulent acquérir les connaissances de base pour pratiquer l'expertise construction ou qui souhaitent actualiser des connaissances devenues anciennes.

### **Travaux pratiques :**

Les travaux pratiques complètent les cours théoriques et sont particulièrement adaptés à la préparation aux épreuves écrites et orales de l'examen de Certification CSTB Compétence.

## PLUS D'INFOS

### **CFEC FORMATION**

28, rue de Solférino  
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT  
Tél : 01 46 21 52 52 – Fax : 01 46 21 52 53  
cfec.expertsconstruction@wanadoo.fr  
N° de déclaration d'activité : 11921440192  
Contact : Delphine BRAMOULLÉ

Programme à transmettre à l'organisme collecteur de la formation professionnelle

# **STAGE 2018 DE FORMATION INITIALE POUR LES EXPERTS CONSTRUCTION**

**Stage théorique : 12 et 13 juin 2018**

**Travaux pratiques : 11 et 12 septembre 2018**

**Examen de fin de stage : 13 septembre 2018**

**Attention : l'inscription à l'examen** de Certification CSTB Compétence doit se faire directement **auprès de CERTIVÉA** (tél : 01 40 50 28 45) **jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 2018**

## **PRÉSENTATION**

Dans le cadre de la mission de formation fixée par ses statuts, la CFEC, Compagnie Française des Experts Construction, organise un cycle de formation destiné aux experts construction qui souhaitent acquérir les connaissances de base pour pratiquer leur métier.

Ces stages s'adressent naturellement aux adhérents de la CFEC et, dans la limite des places disponibles, à tous les candidats qui souhaitent se présenter aux examens de Certification et de Qualification CRAC.

Par ailleurs ils sont également ouverts aux adhérents de la CFEC qui, ayant une expérience d'au moins un an en expertise construction, ne réuniraient pas encore tous les critères définis par les règles d'accès à la Certification Expert Construction, et souhaiteraient compléter une formation initiale d'expert.

La Commission Formation de la CFEC dispose d'un agrément d'organisme de formation continue délivré par le Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social, et délivrera aux stagiaires une convention de formation permettant d'obtenir le financement des caisses auxquelles ils ont cotisé en qualité de salarié ou à titre libéral.

Les dossiers d'inscription destinés à libérer la convention de formation sont à adresser à CFEC FORMATION.

Le cycle de formation se décompose en deux parties indépendantes qui constituent un ensemble cohérent.

Il se tiendra :

**ESPACE HAMELIN**

**17, rue de l'Amiral Hamelin**

**75016 PARIS**

**☎ 01 45 05 70 70 - 📠 01 45 05 70 09**



## LES COURS THÉORIQUES

Ils apportent les connaissances de base sur les aspects juridiques d'une opération de construction, sur le droit de l'assurance construction et sur les procédures d'expertise RCD et dommages d'ouvrage.

La session de cours théoriques comprend 2 jours. Cet enseignement est dispensé par des professionnels de la construction, du droit de la construction ou de l'assurance construction et porte respectivement sur les thèmes suivants :

### 👉 LE MARDI 12 juin 2018

"La Responsabilité des Constructeurs"

*Intervenants :*

<b>Benoît EYMARD</b>	Avocat
<b>Michel SOULARD</b>	Expert Construction

"L'Assurance Construction"

*Intervenants :*

<b>François AUSSEUR</b>	Assureur
<b>Michel SOULARD</b>	Expert Construction

### 👉 LE MERCREDI 13 juin 2018

"Le Règlement des Sinistres et la Pratique de l'Expertise"

"La Convention de Règlement de 1983 et son Avenant n° 1"

*Intervenants :*

<b>Olivier BODIN</b>	Expert Construction
<b>Rémi PORTE</b>	Assureur

## PLUS D'INFOS

### CFEC FORMATION

28, rue de Solférino

92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

Tél : 01 46 21 52 52 – Fax : 01 46 21 52 53

cfec.expertsconstruction@wanadoo.fr

N° de déclaration d'activité : 11921440192

Contact : Delphine BRAMOULLÉ



## LES TRAVAUX PRATIQUES

Les travaux pratiques auront lieu **mardi 11 et mercredi 12 septembre 2018**.

Ils ont pour objectif d'approfondir les connaissances acquises lors des cours théoriques par l'étude de cas pratiques d'expertise DO situés notamment dans le cadre de la convention CRAC ou de son avenant n°1.

Ces études de cas pratiques se font par groupes d'une dizaine de stagiaires, animés par un responsable de service sinistre d'assurance construction et un expert construction.

Une permutation des formateurs permet à chaque stagiaire de travailler avec des animateurs différents pour chaque cas pratique.

Les travaux pratiques se déroulent sur 4 demi-journées consacrées à l'étude d'exemples de déclaration de sinistre, permettant d'aborder les différentes phases d'une expertise DO, dans ses aspects techniques, méthodologiques et conventionnels.

Une demi-journée, consacrée à l'étude de questions orales, sur des thèmes techniques, juridiques et sur les mécanismes de la convention, constitue un entraînement adapté aux conditions du QCM et de l'épreuve orale de l'examen ; elle permet à chaque stagiaire de situer son niveau de connaissances par rapport aux exigences de l'examen.

Les études de cas pratiques sont l'occasion d'aborder les thèmes suivants :

- ✓ Qualification des dommages
- ✓ Étendue des dommages
- ✓ Situation du sinistre par rapport aux différentes périodes de garantie
- ✓ Méthode d'expertise sur le terrain [investigations, diagnostic]
- ✓ Mode de réparation et coût
- ✓ Nature des ouvrages
- ✓ L'expertise contradictoire
- ✓ L'analyse des responsabilités
- ✓ La constitution du dossier commun d'instruction
- ✓ Cas d'un grand dossier (chapitre 3 de l'avenant n°1)
- ✓ Cas particuliers

Les ouvrages sur lesquels sont fondés les cas pratiques reflètent l'éventail le plus représentatif de ceux qui font l'objet d'expertises DO et permettent d'évoquer les pathologies les plus couramment rencontrées par les experts construction.

### PLUS D'INFOS

#### CFEC FORMATION

28, rue de Solférino

92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

Tél : 01 46 21 52 52 – Fax : 01 46 21 52 53

cfec.expertsconstruction@wanadoo.fr

N° de déclaration d'activité : 11921440192

Contact : Delphine BRAMOULLÉ



## L'EXAMEN DE FIN DE STAGE

**Le jeudi 13 septembre 2018**, la dernière journée du stage est consacrée à un examen final et à son commentaire.

Les stagiaires sont placés dans les strictes conditions de l'examen écrit de l'épreuve d'accès à la Certification Expert Construction, les épreuves proposées étant conçues selon les mêmes critères que ceux de l'examen réel.

La matinée est consacrée à l'épreuve technique.

L'après-midi commence par l'épreuve rédactionnelle.

Elle se termine par un QCM que chaque stagiaire contrôle lui-même au moyen du corrigé qui lui est fourni au moment de son départ.

En fin de journée, des conseils sont prodigués autant en ce qui concerne les révisions que l'attitude à adopter lors de l'examen Certivéa d'accès à la Certification Expert Construction.

L'animateur répond aux questions posées par les stagiaires.

Les copies anonymes d'examen blanc sont corrigées par des experts construction qui apportent leurs commentaires et conseils pour l'épreuve réelle. Elles sont envoyées aux stagiaires dans la quinzaine qui suit ce stage.

Chaque stagiaire, en même temps que sa copie annotée, reçoit un corrigé détaillé de chaque épreuve.

### PLUS D'INFOS

---

#### CFEC FORMATION

28, rue de Solférino

92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

Tél : 01 46 21 52 52 – Fax : 01 46 21 52 53

[cfec.expertsconstruction@wanadoo.fr](mailto:cfec.expertsconstruction@wanadoo.fr)

N° de déclaration d'activité : 11921440192

Contact : Delphine BRAMOULLÉ